# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1892. 66me Année


BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

WRECKAGE, &c.

VESSELS.

02', lon 31° 58', passed the bark Capella, waterlogged, ... gone, fore and main ... Br ... James ; Sus. Observer.

50', lon 69° 40', passed an ... both masts standing, no ... Br ... Merle.

lon 32°, passed an aban... 750 tons whose hull, masts, to be intact, though several ... away.—Anglesea, Br ss. ... was the bark Capella. lon 42°, passed a derelict 130 feet long, floating with ... with the water.—City of

Y ABANDONED.

... Br, from Belfast for ... continuous gales, on Oct 24, and was aban... n lat 43°, lon 34°. All hands

Larese, from Richibucto, ... was thrown on her ... in lat 48°, lon 35°, and ... though her masts were ... in this position three days ... by bark Zeriba, Russ.

..., from Trinidad. Ang. badly disabled in a gale, waterlogged. All hands 27th, in lat 53°, lon 24°. ... Zepiles. Rathbun, from Parsboro ... and which was subse... 48°, lon 89°, has been ... condition. All hands ... Pendleton Am. Pen...

... Br. Townsend, has been ... condition. Steamer ... arrived at Bremen, Nov 2.

... II Ner, Thommessen, for Dublin, with waterlogged in a ... and showed up signs of ... of her spars were still ... were rescued on the lon 40° 13', by steamer

... 64° 50', passed a quantity lumber.—Daniel I Tenny

CAROLINA.

... Board has given no... serious leak. Lightvessel ... from her station off ... a gas buoy, showing a ... been moored to mark the

... and vicinity.

... small pieces of ice and ... of Belle Isle.—Norse Dudley, Observer.

... FLUVIALE.

... NOVEMBRE 1892.

... SOUTH COAST, 12 M ... NOVEMBRE 1892. ... CHITA, à 5 P M ... HEELOCK, à 5 P M KANSAS, à 5 P M ... COMEAUX, à 12 M ... à 11 A M ... à 12 M ... D. SCULLY, à 12 M

rivieres.

—Le fleuve a 2 pieds Temps clair et frais. —La rivière baisse ... canal, 2 pieds 1 ... frais. ... La rivière a 4 ... Temps clair et ...

... 6 p m Vent du sud. ... anglais Asiatic d'Anvers, via les ports ... suédois Hispa... Port Limon ; à 5:15 p ... capitaine Clark, de ... hier après-midi ... capitaine King, de ... Indes Occidentales. ... Mer pour New York et ... via Norfolk.

... Les rentes 3 pour cent ... 4 p m.—Consols à la ... et 97 1/2 à ... 256 1/4 à 256 ... Etats-Unis, courts ... sur Londres, 30 ... espagnol 256 1/2 à ... Sucre calme. ... Le marché au sucre ... Voici les cotes : ... good polarisation ... quintal ; Muscovade ... 1/2 à 96 1/2 degrés ... 1/2 or paquintal, en ... Havane et à Matanzas, ... et 100 boucauts, ... courant, 314 sacs, ... 4600 sacs, dont le ... Café—First ordinary ... Good seconds ... Recettes pendant la ... achats pour le ... 34,000 sacs ; expé... 7,000 sacs ; stock ... Good average 11,600 ... pendant la se... ... pour les Etats-... aux Etats-Unis,

... ARITIME. ... 1892. DOUANE. ... Romeo, via New-... ... Betts, New-... ... Davies, Progresso ... Liverpool ... Jones, Bordeaux. ... Hodge, Cardiff, via ... sur lest. ... King, Liverpool. ... Nilsson, Port ... New Hope. Waterloo. ... Curra. ... Golden Rancho. ... NEWS VIE—par ... blé en gre... en grenier 600 ... grain. ... Serra—3000 ... blé en grenier ... VIE—par ... en chênes. ... steamer John D ... barils sucre 175 ... Mabel Comeaux—... 491 barils ... frot sucrerie. ... Lafaur... barils sucre 191 ... Jesse K. Bell... graine coton 174 ... 924 barils me... ... Warren—11 ... 666 barils sucre ... Alice Le ... barils melasse 14 ... lougre Kentucky— ... de fer: ... graine coton & ... sucre 98 boucauts ... 267 barils melasse ... 13,640 sacs riz ... 200 barils ... graine coton ... novembre 1892. ... F Kemble, ... ANS BEE. ... Orléans). ... on the 1st ... known ... the neighboring ... exclusively ... organ of the ... A very valuable ... and gentlemen, ... of the ... postage ... 95 ; three ... published ... $1.50 ; three

## L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet,

Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 23 NOVEMBRE 1892

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse St-Charles.

PAR LE SHÉRIF—Un lot de terre, avec bâtisses, dans le Premier District. Aussi, un autre lot de terre dans le même district.

PAR ALBERT PAUL—Une montre en or et chaîne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Une jolie résidence à un étage dans le Deuxième District.

## Progrès nécessaires de l'industrie sucrière aux Etats-Unis.

La production du sucre, dans le monde entier, s'élève, suivant les statistiques, à 6,000,000 de tonnes. Les Etats-Unis ne contribuent à ce montant que pour la valeur de 300,000 tonnes. Quand on se rappelle que l'Union est, à elle seule, à peu près aussi grande que l'Europe ; qu'elle a des terres plus fertiles, rien que parce qu'elles sont moins fatiguées, moins épuisées, qu'elles ont, par conséquent, un moins grand besoin d'engrais ; quand on songe qu'il y a, le long du Golfe, des extrémités ouest du Texas aux extrémités est de la Floride, un immense terrain propre à la culture de la canne tropicale ; que dans presque toute l'étendue du Grand Ouest et du Far West, il y a des millions et des millions d'acres pouvant produire assez de betteraves, par conséquent, assez de sucre, pour alimenter tout le Nouveau Monde et une partie de l'Ancien, on reste péniblement surpris de ce piteux résultat, obtenu, après plus de cent ans de travaux incessants, et l'on se demande si le peuple américain est bien, comme il le prétend, le peuple le plus pratique du globe.

Nous ne faisons que reproduire ici, sous une autre forme, l'opinion émise par le Secrétaire de l'Agriculture—M. Rusk—dans le remarquable rapport qu'il vient de publier. Il y déclare, de la façon la plus nette, que les Etats-Unis peuvent largement fabriquer tout le sucre qu'ils consomment, mais à une condition que tout homme sensé est obligé d'admettre : la protection, qui a, d'ailleurs, depuis trente ans, assuré le développement des industries américaines. Seulement, cette protection, M. Rusk, qui est républicain, veut la conserver sous forme de prime, tandis que les démocrates semblent vouloir en revenir au système des droits d'entrée.

Il est donc bien établi que nous pouvons, aux Etats-Unis, fabriquer tout le sucre dont nous avons besoin, et dont plus qu'à tout autre peuple, il nous est impossible de nous passer.

Si nous consultons, en effet, les statistiques de Washington, que nous croyons parfaitement exactes, nous y verrons que la population des Etats-Unis est, à peu près, le plus grand consommateur de sucre qu'il y ait, puisqu'elle absorbe, annuellement, une moyenne de 70 livres par tête. C'est le chiffre que donne le total de la production indigène et de l'importation de l'étranger ; soit 2,275,000 tonnes—mis en regard de la population, qui ne s'élève pas encore à 65,000,000 d'âmes. Ce chiffre de 70 livres paraît énorme ; il ne représente, cependant, qu'une moyenne quotidienne de un cinquième de livre, et si l'on observe les habitudes des familles, aux Etats-Unis, où le paupérisme est fort peu développé, on comprend qu'il n'est nullement exagéré.

Comment donc un peuple qui dévore, chaque année, 2,275,000 tonnes de sucre, et qui pourrait, aisément, en produire le double et en faire l'exportation, n'en récolte-t-il, en réalité, que 300,000 tonnes, c'est-à-dire la huitième de ce qu'il consomme, et se résigne-t-il à en importer du dehors, les sept autres huitièmes ? Notons que c'est celui de tous qui affiche, le plus haut, la prétention de se suffire à lui-même, de se passer des autres ; et, bénévolement, pouvant faire tout le contraire, il se condamne, pour se procurer un seul article d'alimentation qui fait ses délices, à dépenser, par an, au dehors, au profit de l'étranger, une somme équivalant au budget d'une puissance de second ordre. Encore une fois, est-ce là le fait d'une nation qui se targue d'être la plus pratique de toutes ?

Certaines gens prétendent que les Etats-Unis ne peuvent lutter avec les Etats producteurs du Vieux Monde, à cause du haut prix de la main-d'œuvre, de ce côté-ci de l'Atlantique, et du taux extrêmement bas des salaires, de l'autre côté. C'est une erreur. D'abord, les terres, en Allemagne, en France, coûtent très cher, des centaines de dollars—$300, $600, quelquefois davantage. Il faut bien que le capital, placé de cette façon, trouve, dans la vente des produits de la terre, un intérêt convenable. Ensuite, le sol y a été travaillé depuis des siècles ; il lui faut des engrais abondants et coûteux, pour entretenir sa puissance fécondante. Enfin, il a besoin de se reposer, d'alterner ses cultures pour ne pas s'épuiser complètement et être frappé d'une stérilité irrémédiable—autant d'obstacles à vaincre, autant de raisons qui font hausser la valeur du produit.

Rien de pareil, ici, où le sol est presque vierge, où les assolements sont rarement nécessaires, où les engrais sont moins douteux et moins indispensables, où la terre est très bon marché, et, parfois, se donne presque pour rien. Tout cela vient compenser et au-delà la différence dans les prix du travail. Ajoutez, enfin, que dans l'Union, les terres sont tellement abondantes et les propriétés tellement vastes, que le fermier a de la peine à exploiter tout ce qui lui appartient. Il n'a donc à souffrir aucune des pertes qui résultent, ailleurs, du repos forcé de la terre et de l'alternat des cultures—nouvelles raisons qui militent en faveur du bon marché de la production.

Etant donné un pareil état de choses, on reste véritablement surpris de ce que, jusqu'ici, l'industrie sucrière n'ait pas pris d'énormes développements aux Etats-Unis, surtout avec l'aide de la betterave. On s'explique difficilement que l'Union ne soit pas encore parvenue à se procurer tout le sucre qu'elle consomme, sinon à tenter, pour le sucre, ce qu'elle a fait, avec tant de succès, pour les céréales, et à inonder une partie de l'Europe du produit de ses cannes et de sa betterave. Quand elle le voudra, elle battra l'empire allemand sur ce terrain, et le forcera à revenir à ses anciennes productions agricoles. Elle perd son temps à lutter avec lui dans la fabrication d'articles de qualité inférieure, de ce qu'on appelle la camelote. Il est plus digne d'elle d'entrer en lice dans une industrie où elle peut rivaliser honorablement avec ses concurrents de l'Ancien Monde, et donner, au même prix, sinon à meilleur marché, un article de qualité supérieure.

## LOUISIANE.

*Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 12 novembre :

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE :

Nous avons eu, cette semaine, trois gelées blanches et une pluie ; puis un temps clair, et enfin de la chaleur. Le froid a puissamment contribué à arrêter la pousse de la canne et à la rendre plus douce, plus sucrée. Aussi, le rendement en sucre s'améliore-t-il, tous les jours.

Le moulin de Cora, est composé de neuf cylindres, divisés trois par trois et pouvant manœuvrer d'une façon indépendante les uns des autres. Il a été construit pour avoir une capacité de 500 tonnes ; mais il roule, en réalité, une tonne par minute. Il a roulé jusqu'à trente-cinq tonnes en trente minutes. On n'y procède pas par saturation, et cependant, on a obtenu, vendredi dernier, 81 8/10 pour cent ; il n'y avait eu, les premiers jours, que 70 pour cent d'extraction ; on compte avoir recours, bientôt, soit à la saturation, soit à la diffusion. L'évaporation sera alors moindre. La bagasse passe à travers tous ces cylindres et en sort comme une nappe de coton. Les propriétaires de Cora sont enchantés de la façon dont travaille ce moulin, et ils en remercient M. Flower qui l'a installé. Celui-ci est justement fier de son œuvre. On lui avait prédit un insuccès complet. Aucune fonderie de la Nouvelle-Orléans n'avait voulu entreprendre la construction de son moulin. Il lui a fallu courir toutes les usines du Nord et de l'Ouest, pour trouver quelqu'un qui le comprît. Il a pourtant trouvé son homme à St-Louis, dans la maison Fulton, et le succès a été complet.

—LETTRE DU BAS DE LA CÔTE :

Depuis un certain nombre d'années, nous entendons les planteurs, les ingénieurs, les conducteurs de travaux, le long du Teche et sur la Basse Côte, se féliciter de pouvoir finir leur roulaison entre le 1er et le 15 décembre. Ils s'imaginent avoir accompli, là, un progrès bien remarquable ; à les entendre, c'est un triomphe de l'industrie sucrière. Nous ne sommes pas de cet avis ; cela ne peut prouver, tout au plus, qu'une chose, à savoir que la récolte des cannes ne répond pas, comme quantité, aux dépenses que l'on a faites pour se procurer tant de coûteuses machines. Un des malheurs de l'industrie sucrière, en Louisiane, c'est la courte durée de la roulaison. Nous devrions plutôt en pleurer que de nous en vanter. Il n'y a jamais eu une seule bonne année, où l'on ait pu tout terminer, avant le 1er janvier.

Quand on a installé des sucreries de $150,000 à $500,000, n'est-il pas malheureux que tout cela ne serve qu'une trentaine de jours ? Ne vaudrait-il pas cent fois mieux que ces usines aient de l'occupation, trois ou quatre semaines de plus ?

Ces réflexions nous sont suggérées par le spectacle du temps merveilleux, dont nous jouissons pour la roulaison. Voilà vingt-quatre à vingt-cinq saisons que nous voyons, sur la Basse Côte, la roulaison se prolonger, sans aucun inconvénient, jusqu'au 15 janvier. Il est même arrivé que l'on a pu y obtenir, jusqu'au 1er février, 108 livres de sucre à la tonne, et cela, sur les deux rives du fleuve.

Sur la Basse Côte, la roulaison dure, généralement, 90 jours, du 15 octobre au 15 janvier.

Ailleurs, elle ne dure que 80 jours, du 10 octobre au 1er janvier.

La canne s'est prodigieusement améliorée, depuis quelques jours. Une de nos usines centrales a fait, depuis le jour des élections, 150 livres de 1ers sucres à la tonne.

Sur Stanton, le colonel Rutledge obtiendra une moyenne de 5,000 livres, à l'acre.

En ce moment, les planteurs et leurs employés sont si occupés, qu'il est presqu'impossible d'en obtenir des informations sérieuses.

—Le train spécial pour le transport des cannes qui est allé, la semaine dernière, jusqu'à Myrtle Grove, va poursuivre bientôt, jusqu'à Magnolia. On aime beaucoup à porter ses cannes aux batteries de diffusion, soit par chemin de fer, soit par bateau.

—Puisque nous sommes dans la paroisse Plaquemines, parlons du bas prix du riz, qui a tout à fait découragé ceux qui s'occupent de cette culture. Beaucoup seraient bien aises de l'abandonner, s'ils le pouvaient. Sans doute, la culture de la canne est permise à tout le monde. Il est certain que nos terres de la basse Louisiane sont plus propres à cette production qu'à toute autre. Cependant, nous avons, dans les basses régions de la paroisse, bien des marais qui ne peuvent être assez drainés, pour produire la canne, avec avantage, et, sur ces terrains, on ne peut guère faire que du riz.

Les planteurs riziers du sud-ouest de l'Etat sont dans une bien meilleure situation. Ils se servent de machines qui leur permettent de faire leur récolte bien plus vite et à un prix beaucoup plus bas que sur les bords du fleuve. Ils peuvent résister à la baisse de cette céréale, tandis que la même culture est peut-être condamnée à succomber, le long du fleuve.

D'un autre coté, en adoptant un autre système pour les levées et pour les fossés, sur nos habitations rizières, on pourrait agrandir nos champs de riz de cinq à six acres, chacun. Alors la machine pourrait y manœuvrer à l'aise. Nos rizières sont généralement d'anciennes habitations sucrières ; les fossés sont creusés à angle droit avec le fleuve et à une distance les uns des autres de 100 pieds. Il y a aussi une foule de petites levées très rapprochées les unes des autres. Tout cela réduit singulièrement les champs de riz.

C'est pourquoi il est admis par tous que la moissonneuse de riz, n'y peut fonctionner. Si les fossés de drainage couraient sur une ligne parallèle au fleuve, chaque champ pourrait être aussi profond qu'il est long, en face du fleuve et l'on pourrait avoir des champs de cinq et même de dix acres de profondeur. Dix acres de riz peuvent être aisément récoltés, en un jour, avec une moissonneuse quatre mulets et deux hommes.

Avec la faux, un homme ne peut couper qu'un acre. Il est nécessaire de faire de grandes économies sur les travaux de la moisson. L'industrie rizière ne peut subsister que dans ces conditions.

UNE VESTE AVEC UN PALETOT.—M. Teissère, charbonnier, rue Duris, 5, Paris, avait pris, récemment, à son service une domestique nommée Amélie Doucet, qui lui avait été garantie par le placeur auquel il s'était adressé.

Le négociant n'eut pas à se louer de ce choix.

Peu après son entrée dans la maison, Amélie Doucet volait, en effet, à son maître une somme de 200 francs.

Sa culpabilité n'eût pu être démontrée si, par un pur hasard, le fils de M. Teissère n'avait été témoin du larcin.

Celui ci s'empressa de prévenir son père qui, sans plus de ménagement, fit arrêter l'infidèle servante.

Amélie Doucet fut conduite au commissariat et écrouée au "violon" en attendant son transfert au Dépôt.

Tandis qu'elle se lamentait au poste et déplorait sa maladresse, survint une nouvelle recrue. C'était une fille Camille Hue, habitant rue de Ménilmontant. Cette femme était accusée d'avoir dévalisé une de ses voisines.

Les deux prisonnières ne tardèrent pas à lier connaissance et à se raconter mutuellement leur infortune.

Camille Hue sembla s'intéresser tout particulièrement au sort de sa compagne

—Vous avez été victime d'une erreur, lui dit-elle. Soyez certaine qu'on va vous remettre en liberté. Permettez-moi de vous demander un petit service. Prenez mon paletot, vous me le rendrez. Ce détail a son importance, car vous avez été interrogée, tandis que moi je n'ai pas encore été entendue par le commissaire.

Camille Hue avait son but en agissant de la sorte. Elle voulait faire disparaître un objet compromettant pour elle et établissant sa culpabilité.

Malheureusement pour les deux prisonnières, la supercherie fut découverte, M. Tremblier de Chauvigny fit comparaître pour la seconde fois Amélie Doucet devant lui et s'étonna de trouver sur elle un vêtement qu'il ne lui avait pas vu lors de son premier interrogatoire. Il la questionna et obtint d'elle la vérité.

Camille Hue et son amie Amélie Doucet ont été envoyées l'une et l'autre au Dépôt. Elles se repentiront d'avoir voulu "faire la nique" à la Justice.

## Les bons sergots !

Deux gardiens de la paix, silencieux et graves, traversaient, dernièrement, le Quartier latin de Paris, endormi.

En passant devant une de ces brasseries de femmes si nombreuses à cet endroit, ils entendirent un bruit de voix montant des sous-sols ; comme deux heures du matin venaient de sonner à la Sorbonne, le patron de l'établissement se trouvait en défaut.

Les agents n'avaient plus qu'à verbaliser :

—Ouvrez, cria l'un d'eux, ronde de police.

A ces mots, le limonadier coupable entrebâilla une porte et donna passage aux représentants de la tranquillité publique.

Mais, tout de suite, il implora leur appui.

—Une de ces dames a un peu bu ; et elle refuse de rendre sa caisse.

En même temps, il désignait une servante de la brasserie qui faisait le grand écart, racontait des histoires à faire rougir le préfet de police lui-même, et jurait qu'elle ne rendrait pas sa sacoche pleine de sous et de pièces blanches.

Les agents intervinrent tout de suite, se montrant énergiques et menaçant de conduire tout le monde au poste ; mais, ils ne réussirent pas du tout.

—Ça ne prend pas, mon petit, répondait la dame à toutes les observations.

Mon petit ! mon petit !.... Les agents apprivoisés par cette dénomination familière et caressante jugèrent préférable d'employer la douceur.

—Eh bien ! tenez, la voilà, ma caisse, s'écria enfin la dame, prenez-la, prenez tout ; et que le patron paie une tournée.

Celui-ci, pour cimenter la paix, n'hésita pas à offrir un bock aux deux négociateurs ; en un clin d'œil il fut absorbé. Un second fut servi.

Mais, tout à coup, quelqu'un frappe à la porte :

—Qui est là ? demande le patron.

—Sous-brigadier en tournée ! répond une voix forte.

A ces mots, les deux gardiens de la paix se regardent consternés ; venus pour faire exécuter un règlement de police, ils le violent eux-mêmes en s'attardant à boire entre un patron de brasserie et une fille.

Que faire, que devenir, où se cacher ? Pendant que la dame les pousse dans la cave avec de grands éclats de rire, le patron ouvre au terrible sous-brigadier.

Celui-ci, qu'accompagnait un agent, jette un long regard dans l'établissement, ne voit rien de suspect et se décide à repartir.

Mais la servante a déjà apporté deux bocks et de beaux cigares.

—Voilà, mon officier, murmure-t-elle avec son plus gracieux sourire.

Le sous-brigadier, flatté, caresse un peu le menton de la dame, boit son bock et allume un londrès.

Mais un coup formidable vient d'ébranler la porte.

—Oh ! mon Dieu ! s'écrie le sous-brigadier ; c'est mon brigadier, je suis perdu.

Et la servante de rire jusqu'aux larmes.

—Vous n'êtes pas perdu ; venez avec moi.

Et elle le conduit à l'office.

—Soyez bien sage, lui recommande-t-elle, ne faites aucun bruit et tout ira bien.

Le brigadier rentre enfin.

—Encore de la lumière à cette heure ! dit-il d'une voix sévère.

—Mon commandant, répond la dame, je vous attendais, veuillez accepter une choucroute.

Le brigadier accepte sans se faire prier et s'installe.

Il mange tout à l'aise sans se presser, puis se fait servir un café avec du cognac, allume un cigare et la fume jusqu'au bout.

Il est alors quatre heures. Le brigadier songe un instant encore avec la servante qui lui a tenu compagnie pendant le souper, se montre très aimable pour elle et se décide enfin à partir, la figure enluminée et titubant.

—Je reviendrai, promet-il.

La porte s'est à peine refermée sur lui qu'on se hâte de délivrer successivement le sous brigadier et son camarade, puis les deux agents.

Les uns et les autres s'étaient endormis, et on dut les secouer longtemps pour les réveiller.

UN AMI PEU DÉLICAT.—Un sieur Malfait, se disant représentant de commerce, mais, en réalité, n'exerçant aucun métier, avait fait, ces temps derniers, la connaissance d'une bonne femme de son quartier, la veuve Dupeyroux, 26, passage de la Vierge, (Paris), près de laquelle il s'était montré très empressé.

Des relations d'amitié s'établirent, bientôt, entre eux.

Malfait, très beau parleur, n'eut pas de peine, à faire croire à Mme Dupeyroux qu'il était riche, et que, de plus, il avait, dans la capitale, de très hautes relations.

Confiante en ses paroles, celle-ci ne tarda pas à délier les cordons de sa bourse et à mettre à sa disposition sa modeste fortune, bien persuadée que son argent était en mains sûres et lui serait largement remboursé.

Malfait ne se priva pas, comme bien on le pense, de puiser dans le porte-monnaie de Mme Dupeyroux. Il y puisa même si souvent, qu'il n'y resta, bientôt, plus rien.

Ses visites devinrent alors moins fréquentes, très rares même.

La veuve s'en émut.

Elle pria Malfait de lui restituer, sinon la totalité, du moins une partie des sommes qu'elle lui avait avancées.

Elle devait payer son propriétaire sous peine de se voir expulser.

Malfait non seulement promit l'argent, mais il s'offrit même comme intermédiaire.

—Donnez-moi vos papiers, dit-il à Mme Dupeyroux, je ferai le nécessaire.

Celle-ci, naïvement, accéda à son désir.

L'audacieux coquin paya, mais se fit délivrer la quittance à son nom.

Le lendemain, il signifiait à la concierge de Mme Dupeyroux que les meubles garnissant le logement de cette dernière étaient, à la suite d'un arrangement entre eux, devenus sa propriété, et que, du reste, des déménageurs viendraient les chercher le lendemain.

Informée des intentions de son ami, Mme Dupeyroux alla trouver M. Dhermigny, commissaire de police de son quartier, et lui raconta ce qui s'était passé.

Ce magistrat n'a pas hésité à faire arrêter l'habile chevalier d'industrie, qui a été écroué au Dépôt.

Malfait passait rue Lecourbe, où il habitait, pour un personnage important. On le croyait propriétaire de plusieurs maisons à Paris, et d'un château à Boulogne-sur-Mer.

Aussi son arrestation a-t-elle causé un vif étonnement dans le quartier.

UNE ÉTRANGE AFFAIRE.—Le passage Molière, Paris, a été, récemment, le théâtre d'une scène sanglante et absolument incompréhensible.

Vers une heure du matin, M. Gailliet, concierge de ce passage, était réveillé par un vacarme effroyable.

Deux individus s'acharnaient après la grille d'entrée donnant dans la rue Saint-Martin, la secouant avec rage et cherchant à la desceller.

Le concierge ayant demandé aux deux forcenés ce qu'ils désiraient :

—Nous voulons voir M. Zimmer.

—Il est à Orléans, répondit M. Gailliet.

—C'est bien, nous attendrons qu'il soit revenu, reprirent les deux hommes.

Le concierge regagna sa loge, et les deux tapageurs allèrent se placer en embuscade en face du passage.

Quelques minutes après, M. Léon Gahery, représentant de commerce, et habitant dans le passage, rentrait à son domicile. Il allait refermer la grille, quand les deux individus se précipitèrent sur lui, et l'un d'eux, le saisissant à bras-le-corps, le mordit cruellement à l'arcade sourcilière droite.

M. Gahery, se débarrassant des étreintes de son agresseur, saisit sa clé et se mit à le frapper, à coups redoublés, sur la tête et au visage.

L'inconnu, criblé de blessures d'où le sang jaillissait à flots, perdit connaissance et s'affaissa à terre.

Au bruit de la lutte, M. Gailliet sortit de nouveau de sa loge. Le deuxième individu se rua, à son tour, sur lui et se mit à le frapper à coups de parapluie. Le concierge, pour se défendre, saisit son balai, mais son agresseur lui porta, à la tempe gauche, un coup de stylet.

Des gardiens de la paix, attirés par le bruit, accoururent aussitôt, mais l'inconnu qui avait frappé le concierge, réussit à prendre la fuite.

L'individu blessé par M. Gahery, après avoir reçu des soins dans une pharmacie, a été mis à la disposition de M. Martin, commissaire de police.

C'est un marchand de billets de théâtre, Edouard Ratgeber, âgé de trente-deux ans, demeurant 92, rue Quincampoix.

Il a déclaré au commissaire qu'il était ivre et ne se souvenait de rien. Ratgeber a également prétendu ne pas connaître le nom du camarade qui l'accompagnait.

Il a été envoyé au Dépôt.

M. Martin a ouvert une enquête pour éclaircir cette étrange affaire.

Les blessures reçues par MM. Gahery et Gailliet ne sont pas graves.

DRAMES DE LA MISÈRE.—M. Bureau, commissaire de police du quartier du Mail, Paris, a envoyé, au Dépôt, un employé de commerce, nommé C......, que la misère a poussé au vol.

C...... travaillait, depuis plusieurs mois, comme comptable, chez MM. K.... et L...., négociants en draps, rue du Sentier.

Il ne gagnait que 125 francs par mois.

Cette somme minime ne lui permettait pas de nourrir, loger et vêtir sa femme et ses trois enfants.

Il arriva, peu à peu, à contracter des dettes, puis se vit refuser tout crédit.

Il fallait, pourtant, vivre. C...., après avoir longtemps lutté avec sa conscience, détourna, un jour, un coupon d'étoffe, et alla l'engager au Mont-de-Piété.

Ce n'était point un vol, pensait-il, qu'il commettait là. Peut être sa situation s'améliorait-elle. Il retirerait alors la marchandise volée, et la restituerait à ses patrons.

Malheureusement, sa situation ne changea pas, et il dut, pour nourrir sa famille, renouveler ses détournements.

Ses patrons s'en aperçurent et le firent arrêter.

La situation de C.... a paru si lamentable à M. Bureau, que ce magistrat a fait, aussitôt, distribuer des secours à ses enfants, en attendant que le bureau de bienfaisance puisse leur venir en aide.

Une dame Clémence Magne, âgée de trente-neuf ans, ayant cinq enfants à sa charge, avait été abandonnée par son mari.

A bout de ressources, ne pouvant plus payer son loyer, elle reçut la visite d'un huissier, M. Brie, venu pour l'expulser de la misérable chambre qu'elle occupait 8, rue Fontaine, Paris.

A peine l'officier ministériel frappait-il à la porte, qu'une détonation retentissait, et une balle, traversant le panneau, venait frapper sa serviette bourrée de papier timbré.

En même temps, on entendait la pauvre femme qui, devenue subitement folle, dansait dans sa chambre en poussant des hurlements.

M. Brie se décida, pourtant, à pénétrer chez cette malheureuse, assisté de M. Bolot, commissaire de police du quartier.

Le magistrat a confié les enfants à l'Assistance publique et envoyé la mère à l'infirmerie de la Préfecture.


For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

175 CHEMIN DU BAYOU.

Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c, &c.

Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district, et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits. Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 31 fév—1an


LAGUY.—Décédée hier mardi, 22 novembre, à 10 heures A. M., à l'âge de 36 ans, DAME MARIE LAGUY. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, 23 novembre, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence coin des rues Bar... et Camp.

PRÉVOST.—Décédée, à l'âge de 59 ans, Mme FRANÇOISE JACQUET, veuve de Antoine C. Prévost. L'enterrement aura lieu à Slidell, mercredi, le 23 novembre, à 10 heures.

Association du Comptoir d'Echanges de la Nouvelle-Orléans.

(New Orleans Clearing House.)

Nouvelle Orléans, 22 novembre 1892.

Les Banques associées seront fermées les jours suivants, déc arés fériés par la loi :

24 novembre 1892.—"Jour d'actions de grâces."

25 novembre 1892.—"Labor Day."

Les Banques fermeront, comme de coutume, à midi, samedi, 26 novembre 1892 (demi jour férié du samedi). THS. A. HERNDON, 23 nov—2f Directeur.

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours, à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO, Secrétaire du Bureau.

23 nov—1m 1f par sem


LE

Dr Y. R. LEMONNIER

A l'honneur de faire savoir à sa clientèle, que de retour en ville, il a repris l'exercice de sa profession. Consultations à son office coin Camp et Commune, au deuxième de la N. O. National Bank, de 1 à 2 h. P. M., et à sa résidence, No 273 rue N. Remparts, à 8 h. A. M. et 4 h. P. M. 20 nov—3f

Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nlle-Orléans—Bureau No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1892.—Conformément à l'article 4 de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue par les actionnaires au bureau de la compagnie, le LUNDI, 5 décembre 1892, entre midi et 2 P. M. pour vingt-cinq directeurs pour servir pendant l'année courante. SCOTT McGEHEE, 13 nov—à date Secrétaire.

F. ADRIEN BRUNET

Joaillier, Bijoutier, Horloger,

Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 133 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction aux prix de ses articles. De ces derniers, il possède une collection incomparable :

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence. 14 déc 91—1a

J. B. JUNQUA,

No 19 RUE ST-LOUIS,

Près Decatur,

Importateur et Marchand en Gros de Cognacs Fine Champagne, Vins et Liqueurs,

—Spécialité de—

Vins Fins et Brandies de Californie, Rye et Bourbon Whiskies,

—Fabricant de—

Sirops de Fruits de Choix. 14 oct—3f par sem—1m

# GRANDE OUVERTURE

—DE—

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

# M. LION & Cie.,

VETEMENTS CONFECTIONNES,

Chapeaux, Articles de Toilette.

195, 197 ET 199 RUE DECATUR, COIN Ste-ANNE,

NOUVELLE-ORLEANS.

## CADEAUX DE NOËL.

Le plus beau Cadeau de Noël est assurément un Portrait au Crayon ou au Pastel que la

" New Orleans Portrait Society, "

207 RUE ROYALE,

se charge de faire à bref délai. La Société possède un stock de cadres le plus beau, le mieux assorti et le meilleur marché qui existe sur place.

La Société redore les Vieux Cadres. Elle se charge aussi de retoucher les Portraits.

J. EMILE RIVOIRE, Président,

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,990

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à notre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire 12 nov—91—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire

Compagnie d'Assurances PHŒNIX

DE HARTFORD, CONN.

Successeurs de la

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital Comptant ... $2,000,000 00
Net surplus ... 1,334,460 81
Actif, valeur réelle ... 5,676,206 79

Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES,

Agent-Résident, sera toujours au No 3 rue Carondelet et il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 29 mai—1 an

LEON GODCHAUX,

81 A 85 RUE DU CANAL.

Vous pouvez vous acheter un Très Bel Assortiment de

BEAUX CHAPEAUX DE FEUTRE,

Youman, Knox. Miller ou Dunlap,

A deux tiers des prix ordinaires,

COSTUMES D'ECOLE TOUT LAINE,

Pour Garçons,

A des prix Exceptionnellement Modiques :

A $2.50 et $5.00.

1er déc 91—1an—dim mer ion

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 68 rue Royale.

Capital payé ... $500,000 00
Actif, 1er janvier 1892 ... 1,019,... 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER. 16 juin—1 an

QUELQUES MOTS AU SUJET

DES GANTS CENTEMERI

Nous avons été choisis seuls agents pour la vente de ce GANT de peau très recherché ; et, en tous temps, on aurons un complet assortiment, nuances, longueurs et grandeurs. Demandez-nous par écrit notre liste de prix. Méfiez vous de la contrefaçon,

S. KUHN & SON, Les Gantiers.

121 RUE DU CANAL.

20 oct—2 m—dim mer sam

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W.R. Lyman, Prés. G. W. Sencoil, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec. 1an 92—1 an

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Joailliers,

Transféreront vers le 15 Octobre 1892, leur magasin au

No 17 DE LA RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes, rue Bourbon. 1er sept—

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres ... le ressort de leur art. ... de toute artificielle.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfère ses bureaux du No 116 rue Canal au No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1892.

Venez examiner mes modèles, vous ... de mes prix et vous faire ... Médaille pour travaux ... supérieurs. 18 sept—

Dr W. BILLE,

... BUREAU, 29 RUE ROYALE.

Maladies nerveuses, impuissance, spermatorrhée, pertes séminales, maladies des organes génito-urinaires (maladies secrètes) chez l'homme et la femme. Menstruations difficiles invariablement guéries. 15oct—1an

L'INCENDIE

De notre établissement aux Nos

14 à 22 RUE BARONNE,

Lundi, le 31 octobre,

N'affectera en rien les affaires de

L. GRUNEWALD CO

Limited,

Qui se continueront comme par le passé au No

127 de la rue du Canal


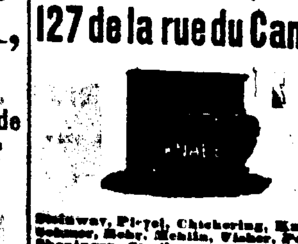


Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Mehr, Mehlin, Fischer, Pease, Sheninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail.

Vendus à des conditions faciles et payables en des sommes mensuelles. 24 janv—1 an

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $60 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Bandot, propriétaire au Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet. Nouvelle-Orléans 4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessous étant presque tous vendus, nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos-Vougeot même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pacaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun ; 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur. 28 oct—

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies Prix : $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 223 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol.

12 déc 91—1 an

FABRIQUE

D'EXTRAIT D'ABSINTHE

Maison fondée en 1858.


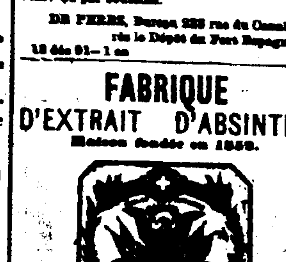


A. BIGNY,

9 WEST 18th ST.

NEW YORK.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal.

1er nov90—1 an—mer.ven.dim


AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Frédéric Mangé ... Directeur

Matinée extra de "Thanksgiving Day." Mercredi, 24 Novembre, à midi, "FAUST."

Faust, M. Gluck ; Marguerite, Mme Jan-Beyer

Jeudi soir, 24 Nov. à 7:30 heures.

Vingtième soirée fashionable de souscription.

Reprise du plus grand des succès en Europe et en Amérique, "SIGURD."

Sigurd ... M. Raynaud.

Dimanche matinée—"CARMEN."

Dimanche soir—GIROFLÉ-GIROFLA.

Places réservées en vente chez Werlein. 22 nov 2f

GRAND OPERA HOUSE.

Ce soir et toute la semaine. Matinées, mercredi et samedi à 1 heure P. M. SPÉCIAL—Jeudi, Jour d'Actions de Grâce, le comédien favori, R. E. GRAHAM et S. GREENWALL, dans leur propre troupe, comprenant WILL MANDEVILLE, dans la nouvelle comédie musicale LARRY THE LORD.

Dimanche, 27 nov.—Field's Minstrels. 22 nov—5f

THEATRE DE WENGER.

Coin Bourgogne et Douane.

Grande Représentation de VAUDEVILLE.

TOUS LES SOIRS A 7 HEURES.

Matinées du Dimanche à 3 P. M.

ENTRÉE ... 15 CENTS 8nov—1m

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Ce soir et toute la semaine. Mercredi et samedi, à midi. Matinée spéciale jeudi Jour d'Actions de Grâces.

MaKee Rankin et Frederic Bryton

Secondés par leur propre troupe.

Dans le charmant roman de Opie Read,

A KENTUCKY COLONEL.

Dimanche, 27 nov—The Old Homestead. 22 nov—5f

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir ! Toute la semaine

Matinées Mercredi, Jeudi et Samedi, à midi.

H. E. LEAVITT'S, "SPIDER AND FLY."

Réorganisé en Europe.

Représentation sans pareille d'un sujet grotesque. Grands ballets, magnifique mise en scène.

Dimanche, 27 nov—"The Pulse of New York." 22 nov 5f


LA BOTTE ROUGE !

—A l'enseigne de la—

"BOTTE ROUGE."

Angle des rues Ursulines & Dauphine

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ

GEORGE WAGNER.

1er sept—1an—MerSaDim

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS.

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

22 RUE TCHOUPITOULAS.

W. G. Coyle & Cie.

CHARBON COKE.

Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.

Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.

BUREAUX.

47 -- Rue Carondelet -- 47

1er sept—6 m dim merd jeud


Aux Pilotes et Capitaines de steamers, navires et goélettes, lougres et autres embarcations naviguant dans les eaux du lac Pontchartrain, la Passe Manchac et la rivière Amite.

Avis est par le présent donné que le pont levis régulier à la Passe Manchac sera fermé temporairement et jusqu'à nouvel ordre, commençant mercredi prochain le 5 octobre 1892 à 7 heures A. M. pour réparations, pendant lequel temps on se servira d'un pont levis temporaire de cinquante (50) pieds au sud du pont levis actuel, et l'on fera usage des mêmes signaux et des mêmes lumières employés jusqu'ici. 5 oct—

SOARDS'

1892—NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez ou cherchez immédiatement.

| | |
|---|---|
| City Directory (Directory de la ville) prix | $6 00 |
| Livre Bleu (2me édition) | 2 00 |
| Directory Commercial (forme portable) | 1 00 |
| Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) | 50 |

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus sera envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.

Etat Trimestriel

—DE LA—

Banque des Citoyens

De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 31 octobre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Propriétés foncières | $144,252 31 | |
| Bons et actions | 39,734 63 | |
| Dettes suspendues | 35,769 17 | |
| Prêts et escomptes | 330,188 79 | |
| Dû par banques et banquiers | 8,869 12 | —558,922 02 |
| Prêts sur demande | 252,744 55 | |
| Echange, étranger et local | 63,691 36 | |
| Chèques du Clearing House, circulation et numéraire | 199,889 36 | —516,305 28 |
| Total | | $1,085,228 30 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital actions | $330,300 00 | |
| Profits indivis | 87,672 96 | —$447,872 96 |
| Dû aux déposants | | 637,365 34 |
| Total | | $1,085,238 30 |

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour d'octobre 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct, à savoir : cent quatre-vingt dix-neuf mille huit cent soixante-neuf dollars et trente-huit cents.

E. C. BOUCHER, ERNEST PRAGST, J. LOMBARD.

1 nov—

Etat de la situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le vendredi 30 septembre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $1,512,732 68 |
| Surtirages garantis et non garantis | | 13,239 00 |
| Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Actions, sécurités, etc | | 66,696 08 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 36,997 00 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 12,542 12 |
| Dû par des banques et banquiers d'Etat | | 2,551 31 |
| Maison de banque, meubles et installations | | 115,500 00 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 10,572 83 |
| Echange pour le Clearing-house | $48,646 46 | |
| Billets d'autres banques | 5,319 00 | |
| Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents | 162 32 | |
| Espèces | 15,900 00 | |
| Billets legal tender | 106,113 00 | —176,1 2 78 |
| Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis, (5 pour cent de circulation) | | 2,250 00 |
| Total | | $1,990,114 81 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital payé | | $300,000 00 |
| Fonds de surplus | | 200,000 00 |
| Profits non divisés | | 75,299 47 |
| Billets de banques nationales en circulation | | 42,995 00 |
| Dividendes non payés | | 1,505 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèques | $1,140,779 94 | |
| Certificats de dépôt de demande | 5,665 00 | |
| Chèques certifiés | 336 10 | |
| Chèques du caissier en circulation | 3,790 77 | —1,150,550 81 |
| Dû à d'autres banques nationales | | 7,377 12 |
| Dû à des banques d'Etat et banquiers | | 1,557 41 |
| Notes et billets ré-escomptés | | 150,000 00 |
| Bills payables | | 60,000 00 |
| Total | | $1,990,114 81 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 3me jour d'octobre 1892. BENJAMIN ORY, Notaire

Correct—Attesté :

MAX SCHWABACHER, ... ABRAHAM, ... MELAY, Directeurs.

Etat de situation de la

New Orleans National Bank,

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 30 septembre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $2,270,852 57 |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 67,987 00 |
| Bons des Etats Unis pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Bons des Etats-Unis en main | | 1,000 00 |
| Actions, sécurités, etc | | 766,862 75 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 493,396 79 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 63,396 92 |
| Dû par des banques d'Etat et banquiers | | 11,947 62 |
| Maison de banque, meubles et installations | | 96,616 58 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 16,387 72 |
| Chèques et autres items comptant | $1,310 94 | |
| Echanges pour le Clearing house | 160,901 76 | |
| Billets d'autres banques | 6,650 00 | |
| Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents | 12,232 32 | |
| Espèces | 238,302 30 | |
| Billets legal tender | 45,000 00 | — 464,397 34 |
| Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation) | | 2,250 00 |
| Total | | $4,304,647 45 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital-action payé | | $300,000 00 |
| Fonds de surplus | | 700,000 00 |
| Profits non divisés | | 137,825 37 |
| Billets de banques nationales en circulation | | 34,500 00 |
| Dividendes non payés | | 1,500 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèque | $2,996,440 76 | |
| Certificats de demande de dépôt | 30,704 75 | |
| Chèques certifiés | 200 00 | |
| Chèques du caissier en circulation | 96,044 85 | |
| Dû à d'autres banques nationales | 71,906 75 | |
| Dû aux banques d'Etat et banquiers | 96,03... | —3,290,922 08 |
| Total | | $4,304,647 45 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, William Palfrey, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

Souscrit et juré pardevant moi ce 3me jour d'octobre 1892.

CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.

Correct—Attesté : C. H. HECK, SIGMUND KATZ, A. BALDWIN, Directeurs.

Etat de situation

—DE LA—

Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires le 30 septembre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $712,452 87 |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 4,657 45 |
| Bons des E.-U. en garantie de la circulation | | 50,000 00 |
| Autres actions, bons et hypothèque | | 190,100 00 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 54,729 99 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 34,992 37 |
| Dû par des banques d'Etat et banquiers | | 20,935 41 |
| Propriétés immobilières, meubles et installations | | 51,266 44 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 9,996 72 |
| Echange du Clearing House | $62,730 54 | |
| Bills d'autres banques | 6,652 00 | |
| Monnaie courante, fractionnelle (nickels compris) | 1,457 16 | |
| Espèces | 12,854 72 | |
| Billets legal tender | 98,561 00 | — 172,262 58 |
| Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U 5 pour cent de circulation | | 2,250 00 |
| Total | | $1,333,555 07 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Fonds capital payé | | $300,000 00 |
| Fonds de surplus | | 20,000 00 |
| Profits indivis | | 14,606 73 |
| Billets de banque en circulation | | 45,000 00 |
| Dividendes non payés | | 424 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèques | $632,657 90 | |
| Certificats de demande de dépôts | 3,712 00 | |
| Chèques certifiés | 16,429 18 | |
| Chèques du caissier en circulation | 1,799 34 | |
| Dû aux autres banques nationales | 3,751 25 | |
| Dû aux banques d'Etat et banquiers | 20,411 30 | — 723,760 97 |
| Billets et bills ré-escomptés | | 120,763 92 |
| Total | | $1,333,555 6 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, James J. Tarleton, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance et croyance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

Souscrit et juré pardevant moi ce 5me jour d'octobre 1892.

R. B. TREZY, Notaire Public.

Correct—Attesté : LLOYD R. COLEMAN, ... W. RAWLINS, SIMON B. MARX, Directeurs.